

2024

ANNEXE AU RAPPORT SUR LES COMPTES

TOME 6

Bilan social de l'Etat
et des institutions autonomes



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Sommaire

Abréviations	2
Avant-propos	3
Entités décrites	4
Chapitre 1 - Emplois (postes)	6
Chapitre 2 - Collaborateurs et collaboratrices	8
2.1. Effectifs	8
2.2. Pyramide des âges	9
2.3. Ancienneté	12
2.4. Nationalité et lieu de résidence	13
2.5. Flux de personnel	15
2.6. Encadrement	17
2.7. Taux d'absence	18
Chapitre 3 - Rémunération	19
Chapitre 4 - Conditions d'emploi	20
4.1. Travail à temps partiel	20
4.2. Charges sociales	21
Liste des tableaux et graphiques	22

Abréviations

AIG	Aéroport international de Genève
CP	Caisse de prévoyance des fonctionnaires de police et des établissements pénitentiaires
CPEG	Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève
EPI	Etablissements publics pour l'intégration
ETP	Equivalent temps plein
FIPOI	Fondation des immeubles pour les organisations internationales
HES	Hautes écoles spécialisées
HG	Hospice général
HUG	Hôpitaux universitaires de Genève
IMAD	Institution genevoise de maintien à domicile
LTrait	Loi concernant le traitement et les diverses prestations alloués aux membres du personnel de l'Etat, du pouvoir judiciaire et des établissements hospitaliers
PAT	Personnel administratif et technique
SIG	Services industriels de Genève
TPG	Transports publics genevois
UNIGE	Université de Genève

Avant-propos

Le bilan social de l'Etat et des institutions autonomes présente les ressources humaines de l'ensemble formé par l'Etat de Genève et 12 institutions autonomes remplissant des missions de nature publique. Cet ensemble représente ce que l'on appelle communément le « Grand Etat ». À noter que seules des entités comptant au moins 40 collaborateurs ou collaboratrices sont prises en compte.

Ce document complète le bilan social du « Petit Etat ». Tous deux sont destinés notamment aux responsables politiques, aux gestionnaires des entités décrites, à leurs partenaires, aux médias et au grand public.

La plupart des personnes décrites dans ce bilan social travaillent sous le régime de la loi concernant le traitement et les diverses prestations alloués aux membres du personnel de l'Etat, du pouvoir judiciaire et des établissements hospitaliers (LTrait). Cette loi est appliquée par l'Etat, les Hôpitaux universitaires de Genève, les Etablissements publics pour l'intégration, l'Hospice général, la HES-SO Genève, l'Institution genevoise de maintien à domicile et l'Université de Genève.

Les éditions précédentes du bilan social ("Grand Etat") ainsi que celles du bilan social de l'Etat ("Petit Etat") sont disponibles sur le [site internet de l'Etat](#)

La publication de ce bilan social ne serait pas possible sans la participation active des responsables des institutions concernées. Qu'ils et elles en soient remerciés ici.

Entités décrites

Le périmètre retenu pour ce bilan social réunit l'Etat de Genève au sens strict et les institutions genevoises exerçant des tâches cantonales de nature publique, le plus souvent sous la surveillance de l'Etat et avec des subventions de sa part.

A noter que ce périmètre a été redéfini selon la décision du Conseil d'Etat dans son Arrêté du 27 avril 2022. Dans la volonté de correspondre au plus proche au périmètre des comptes consolidés publiés par l'Etat, le périmètre retenu désormais pour le bilan social (Grand Etat) n'inclut plus les établissements médico-sociaux (EMS) ni les établissements pour les personnes handicapées (EPH).



L'Etat de Genève réunit les sept départements de l'administration cantonale¹, la Chancellerie d'Etat, le Pouvoir judiciaire, le secrétariat général du Grand Conseil. La Constitution de 2012 lui donne pour objectifs la prospérité commune, la cohésion et la paix sociales, la sécurité et la préservation des ressources naturelles.



Créés en 2008 par la fusion de plusieurs institutions, les **Etablissements publics pour l'intégration (EPI)** forment une institution de droit public subventionnée par l'Etat. Ils ont pour mission de contribuer à l'intégration sociale et/ou professionnelle de personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion professionnelle ou sociale.



Instituée par la Confédération et le canton de Genève en 1964, la **Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI)** est une fondation de droit privé dont la mission est de mettre à disposition des acteurs de la Genève internationale des infrastructures et services dans le domaine de l'immobilier et des conférences.



Créée sous la forme d'une fondation de droit public en 1969, la **Fondation des parkings** a pour missions de promouvoir, de construire et d'exploiter des parcs de stationnement et d'assurer des prestations de services en matière de stationnement.



Fondé en 1920, l'**Aéroport international de Genève (AIG)** est devenu en 1994 un établissement de droit public qui fournit des infrastructures et des équipements pour le transport aérien. Il emploie plus de 1'000 personnes parmi les quelque 11'000 collaborateurs et collaboratrices œuvrant sur la plateforme aéroportuaire.

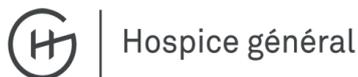


Membre de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale, la **HES-SO Genève** est depuis avril 2014 un établissement de droit public qui comporte la Haute école de gestion, la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture, la Haute école d'art et de design, la Haute école de musique, la Haute école de santé et la Haute école de travail social.

¹ Au 31 décembre 2024: le département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures (DF), le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), le département des institutions et du numérique (DIN), le département du territoire (DT), le département de la santé et des mobilités (DSM), le département de l'économie et de l'emploi (DEE), le département de la cohésion sociale (DCS).



Etablissement de droit public, les **Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)** ont été créés en 1995 par la réunion des principaux établissements hospitaliers publics du canton et font l'objet d'un contrat de prestations avec l'Etat. En vertu de la loi cantonale, ils ont pour missions les soins à la population, l'enseignement et la recherche.



Fondé en 1535 sous le nom d'Hôpital général, l'**Hospice général (HG)** assure la politique sociale du canton, l'aide aux migrants et apporte un soutien aux seniors. Il fait l'objet d'un contrat de prestations conclu avec l'Etat.



Etablissement de droit public depuis 2013, l'**Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD)** assure des prestations de soins, d'aide et d'accompagnement social favorisant le maintien à domicile. Elle fait l'objet d'un contrat de prestations conclu avec l'Etat.



Etabli au Grand-Saconnex en 1981, **Palexpo** est une société anonyme non subventionnée dont l'Etat est actionnaire majoritaire. Palexpo a pour mission de générer des retombées économiques et médiatiques pour Genève et sa région au moyen d'expositions, de congrès et d'autres manifestations.



Créés en 1896, les **Services industriels de Genève (SIG)** sont un établissement de droit public qui a pour but de fournir aux habitants et habitantes, aux entreprises et aux collectivités du canton l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique et la fibre optique ainsi que de traiter les déchets et les eaux usées.



Les **Transports publics genevois (TPG)** sont, depuis 1977, un établissement de droit public qui a pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations conclu avec l'Etat.



Créée en 1559, l'**Université de Genève (UNIGE)** est un établissement de droit public qui a pour missions l'enseignement, la recherche et le service à la cité. Le personnel administratif et technique est soumis à la LTrait². Les indicateurs du bilan social font référence à la part de son personnel (65%) subventionnée par l'Etat.

² Loi concernant le traitement et les diverses prestations alloués aux membres du personnel de l'Etat, du pouvoir judiciaire et des établissements hospitaliers.

Avertissement

Les chiffres de ce bilan social ont été arrêtés à la fin de l'année 2024. Le calcul des totaux et des moyennes globales est obtenu en réunissant les données individuelles de chaque entité dans le cadre d'une seule base de données consolidée.

Chapitre 1 - Emplois (postes)

Les postes de travail, exprimés en équivalents temps plein (ETP), sont une notion budgétaire. Ils sont dits consommés lorsque les comptes montrent qu'ils sont occupés (par un, une ou plusieurs titulaires). Il y a sous-consommation lorsque le nombre de postes occupés est inférieur à ce qui était prévu au budget.

Le tableau ci-dessous détaille par politique publique, soit selon les prestations fournies, le nombre de postes prévus au budget et leur consommation.

Selon la terminologie de l'Etat, les fonctions permanentes sont occupées par le personnel au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée. Les fonctions non permanentes sont occupées par des auxiliaires et des agentes ou agents spécialisés.

1 - Consommation des postes de la magistrature, des fonctions permanentes et non permanentes en ETP prévus au budget et comptes de l'Etat de Genève

Politique publique	Budget			Comptes		
	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total
A Autorités et gouvernance	1'253.9	38.7	1'292.6	1'244.2	43.5	1'287.7
B Etats-majors et prestations transversales	1'429.7	43.0	1'472.7	1'385.5	77.1	1'462.6
C Cohésion sociale	2'283.4	344.0	2'627.5	2'267.2	317.6	2'584.8
D Culture, sport et loisirs	29.4	0.5	29.9	27.1	3.0	30.1
E Environnement et énergie	1'940.5	11.5	1'952.0	1'904.9	17.2	1'922.1
F Formation	12'630.6	1'176.0	13'806.5	12'494.1	1'466.6	13'960.7
G Aménagement et logement	372.5	16.1	388.6	348.2	20.0	368.2
H Sécurité et population	3'594.8	33.9	3'628.7	3'505.1	85.3	3'590.4
I Impôts et finances	793.8	5.2	799.0	768.3	8.3	776.6
J Justice	835.4	54.0	889.4	824.2	64.2	888.4
K Santé	13'222.8	363.6	13'586.3	13'254.5	344.1	13'598.6
L Economie et emploi	604.3	27.8	632.1	546.7	43.9	590.6
M Mobilité	2'806.0	12.7	2'818.7	2'820.7	20.7	2'841.4
Total	41'796.7	2'126.9	43'923.6	41'390.4	2'511.6	43'902.0

Personnel en formation (hors stagiaires police et détention) non compris

2 - Postes en équivalent temps plein par entité prévus au budget et consommés

Politique publique	Budget			Comptes		
	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total
Etat	18'061.9	554.6	18'616.5	17'631.4	957.3	18'588.7
Etablissements publics pour l'intégration (EPI)	787.5	6.9	794.4	757.7	42.8	800.5
Fondation des immeubles pour les organisations internationales	63.2	0.0	63.2	62.8	0.0	62.8
Fondation des parkings	190.8	0.0	190.8	190.8	0.0	190.8
Genève aéroport (AIG)	995.0	12.0	1'007.0	994.1	12.0	1'006.1
Hautes écoles spécialisées (HES)	1'170.7	0.0	1'170.7	1'164.3	0.0	1'164.3
Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)	11'026.0	302.0	11'328.0	11'102.4	297.7	11'400.1
Hospice général (HG)	1'087.6	305.3	1'392.9	1'117.5	239.4	1'356.9
Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD)	2'043.8	48.5	2'092.3	2'010.5	33.0	2'043.5
Palexpo SA	195.0	0.0	195.0	186.9	0.0	186.9
Services industriels de Genève (SIG)	1'626.0	0.0	1'626.0	1'608.0	0.0	1'608.0
Transports publics genevois (TPG)	2'239.8	0.0	2'239.8	2'277.0	0.0	2'277.0
Université de Genève	2'309.5	897.6	3'207.1	2'287.1	929.4	3'216.5
Total	41'796.7	2'126.9	43'923.6	41'390.4	2'511.6	43'902.0

Personnel en formation (hors stagiaires police et détention) non compris

3 - Consommation des postes de la magistrature et fonctions permanentes et non permanentes en ETP prévus au budget et comptes de l'Etat de Genève, hors Petit Etat

Politique publique	Budget			Comptes		
	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total
A Autorités et gouvernance (AIG & FIPOI)	1'058.2	12.0	1'070.2	1'056.9	12.0	1'068.9
C Cohésion sociale (Hospice général & EPI)	1'875.1	312.2	2'187.3	1'875.2	282.2	2'157.4
E Environnement et énergie (SIG)	1'626.0	0.0	1'626.0	1'608.0	0.0	1'608.0
F Formation (Université & HES)	3'480.2	897.6	4'377.8	3'451.3	929.4	4'380.8
K Santé (HUG & IMAD)	13'069.8	350.5	13'420.3	13'112.9	330.7	13'443.6
L Economie et emploi (Palexpo)	195.0	0.0	195.0	186.9	0.0	186.9
M Mobilité (TPG & Fondation des parkings)	2'430.6	0.0	2'430.6	2'467.8	0.0	2'467.8
Total	23'734.8	1'572.3	25'307.1	23'759.1	1'554.3	25'313.3

Les douze entités en sus de l'Etat prises en considération dans le tableau 2 s'inscrivent chacune dans le cadre d'une seule politique publique. Les postes de l'Etat qui s'intègrent dans l'ensemble des politiques publiques ne figurent pas dans ce tableau.

Chapitre 2 - Collaborateurs et collaboratrices

2.1. Effectifs

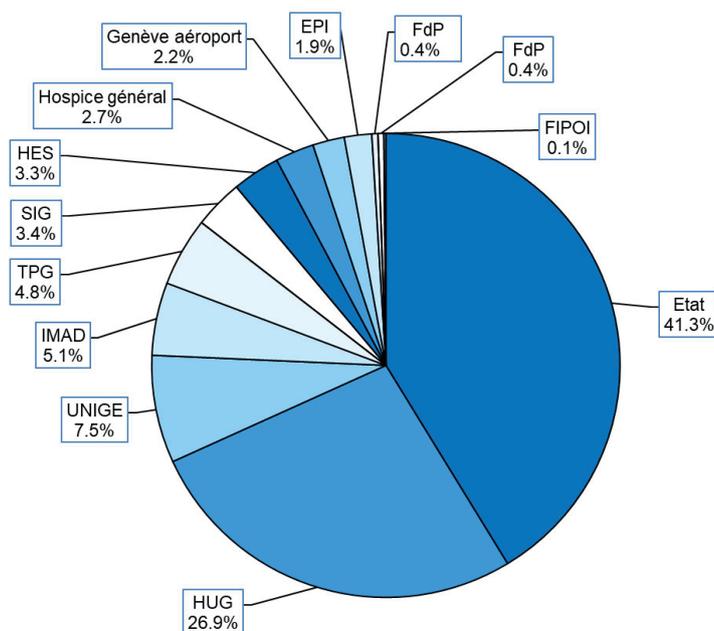
Les effectifs expriment les personnes occupant un poste permanent. Leur nombre est supérieur à celui des postes, ceux-ci pouvant être occupés par plusieurs personnes.

4 - Effectifs par entité (personne physique) et par sexe

Entité	2024		
	Hommes	Femmes	Total
Etat	8'859	11'239	20'098
Établissements publics pour l'intégration	407	513	920
FIPOI	48	21	69
Fondation des parkings	120	85	205
Genève aéroport	758	308	1'066
Hautes écoles spécialisées	798	813	1'611
Hôpitaux universitaires de Genève	4'140	8'946	13'086
Hospice général	401	900	1'301
Institution genevoise de maintien à domicile	538	1'794	2'332
Palexpo SA	120	74	194
Services industriels de Genève	1'286	373	1'659
Transports publics genevois	2'111	357	2'468
Université de Genève	1'704	1'945	3'649
Total Global	21'290	27'368	48'658

L'effectif total a augmenté de 2.5% par rapport à 2023. Dans l'absolu, cette hausse s'explique essentiellement par des engagements au sein du Petit Etat, des HUG et des TPG.

5 - Répartition de l'effectif



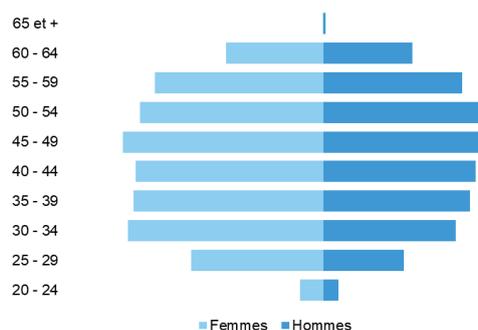
2.2. Pyramide des âges

6 - Structure des effectifs par sexe et par entité

	Age moyen	Moins de 35 ans	Entre 35 et 49 ans	50 ans et plus
Sexe				
Femmes	44.2	23.9%	41.8%	34.3%
Hommes	45.3	20.0%	42.0%	38.0%
Entité				
Etat	45.2	19.9%	44.0%	36.1%
Etablissements publics pour l'intégration	44.8	20.8%	44.8%	34.5%
FIPOI	46.6	13.0%	43.5%	43.5%
Fondation des parkings	45.0	21.5%	39.5%	39.0%
Genève aéroport	44.8	16.5%	49.1%	34.4%
Hautes écoles spécialisées	44.1	24.3%	39.0%	36.7%
Hôpitaux universitaires de Genève	43.4	27.3%	39.2%	33.5%
Hospice général	43.6	23.0%	45.8%	31.2%
Institution genevoise de maintien à domicile	44.7	20.1%	42.9%	37.0%
Palexpo SA	45.1	24.2%	35.1%	40.7%
Services industriels de Genève	47.0	13.9%	41.4%	44.7%
Transports publics genevois	44.5	19.9%	45.0%	35.2%
Université de Genève	45.2	24.1%	34.5%	41.4%
Total	44.6	22.2%	41.9%	35.9%

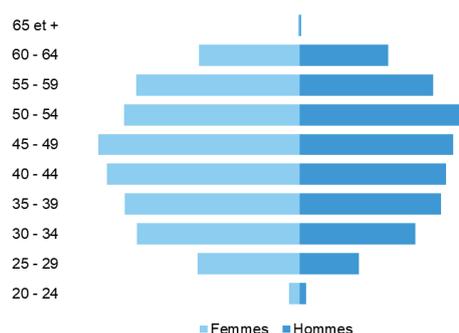
L'âge moyen global demeure stable à 44.6 ans. Les variations d'un établissement à l'autre restent très faibles, en ce qui concerne cet indicateur de tendance centrale. Celui-ci est le plus bas aux HUG, suivi de l'Hospice général. Il est le plus élevé aux SIG et à la FIPOI, une caractéristique qui se lit également dans la pyramide des âges dont la forme est inversée pour les SIG.

7 - Pyramide des âges – Grand Etat



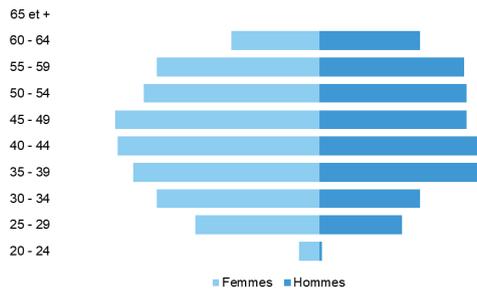
Le Grand Etat présente de façon constante une pyramide équilibrée. On y observe une prédominance féminine, comme chez ses deux plus grands employeurs que sont le Petit Etat et les HUG.

8 - Pyramide des âges – Petit Etat

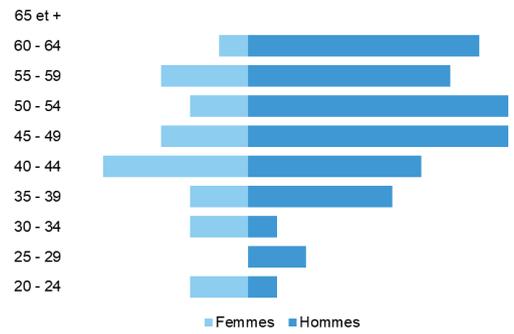


La pyramide des âges du Petit Etat présente une forme équilibrée, qui s'explique par sa grande taille et la diversité des métiers exercés.

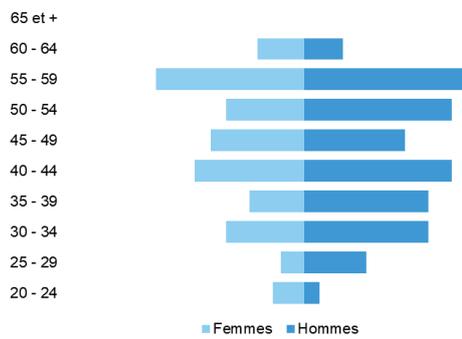
9 - Pyramide des âges – EPI



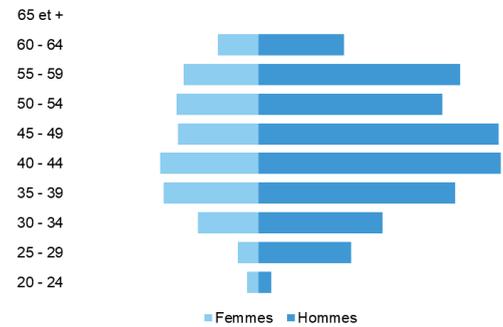
10 - Pyramide des âges – FIPOI



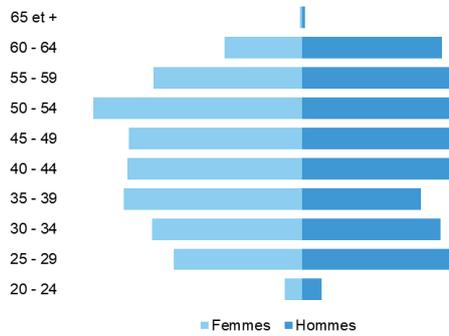
11 - Pyramide des âges – Fondation des Parkings



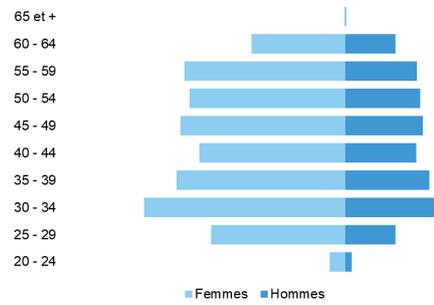
12 - Pyramide des âges – Genève Aéroport



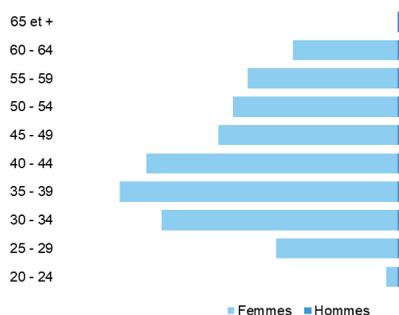
13 - Pyramide des âges – HES-SO Genève



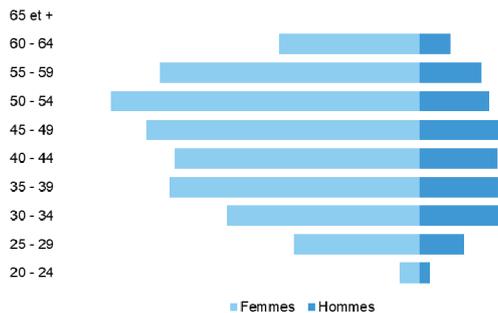
14 - Pyramide des âges – HUG



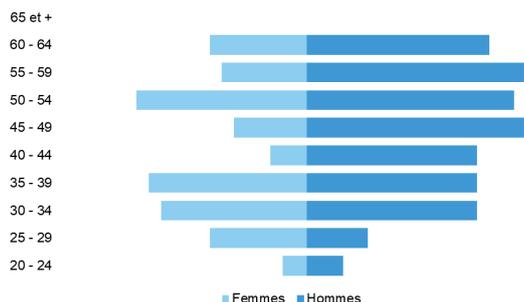
15 - Pyramide des âges – Hospice général



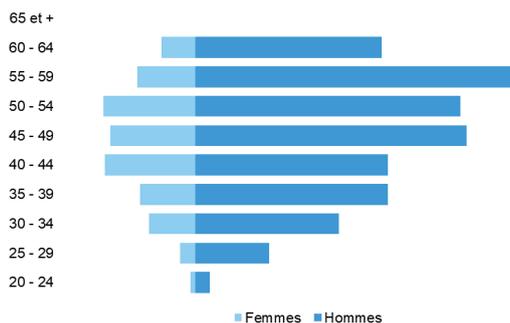
16 - Pyramide des âges – IMAD



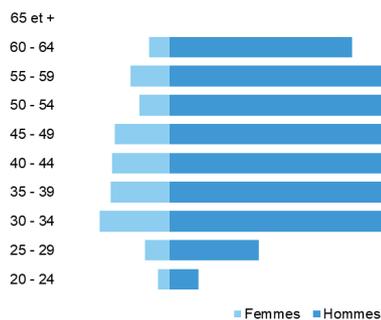
17 - Pyramide des âges – Palexpo SA



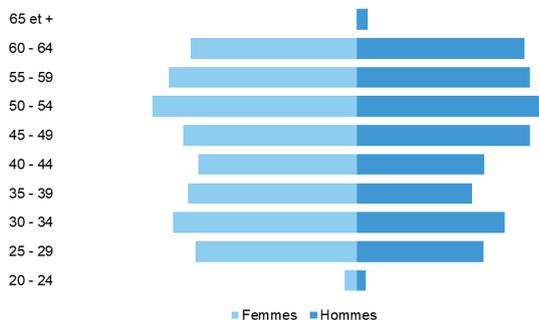
18 - Pyramide des âges – SIG



19 - Pyramide des âges – TPG



20 - Pyramide des âges – Université de Genève

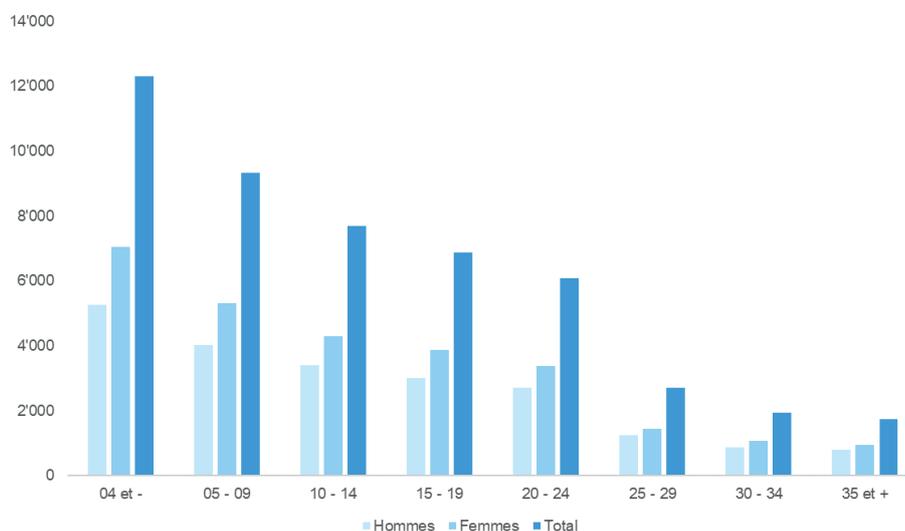


La prédominance féminine est marquée dans les métiers de la santé (HUG, IMAD) et ceux du social (Hospice général). Au contraire, la prédominance masculine s'observe dans les transports et aux SIG. Il est à noter aussi que la forme rectangulaire prévaut pour les institutions d'enseignement (HES, UNIGE), où les diverses classes d'âge sont représentées de manière relativement similaire.

2.3. Ancienneté

Présentée de façon globale, l'ancienneté décrit la longévité des carrières au sein d'une entité. Si une personne passe d'une entité à une autre, son ancienneté repart généralement à zéro.

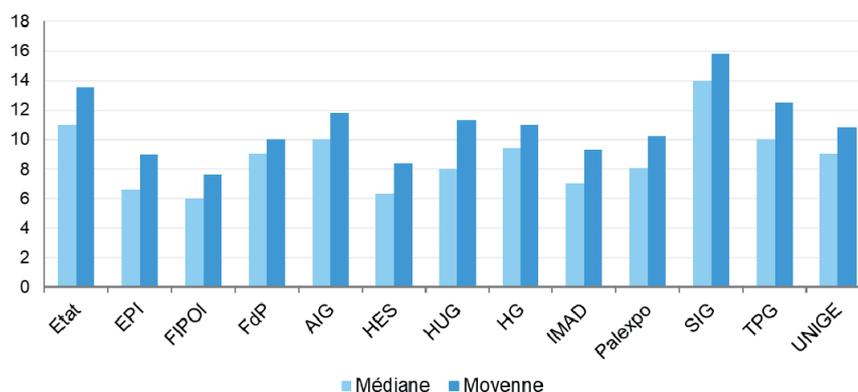
21 - Répartition des effectifs par tranches d'années d'ancienneté



22 - Effectifs par tranches d'années d'ancienneté (pourcents et nombres absolus)

Ancienneté	Hommes	en %	Femmes	en %	Total	% du total
04 et -	5'259	42.8%	7'039	57.2%	12'298	25.3%
05 - 09	4'018	43.1%	5'308	56.9%	9'326	19.2%
10 - 14	3'401	44.2%	4'297	55.8%	7'698	15.8%
15 - 19	2'998	43.6%	3'882	56.4%	6'880	14.1%
20 - 24	2'707	44.5%	3'370	55.5%	6'077	12.5%
25 - 29	1'242	46.0%	1'456	54.0%	2'698	5.5%
30 - 34	872	44.7%	1'078	55.3%	1'950	4.0%
35 et +	793	45.8%	938	54.2%	1'731	3.6%
Total	21'290	43.8%	27'368	56.2%	48'658	100.0%

23 - Ancienneté par institution



Corrélés à des carrières longues au sein du même employeur, les métiers spécialisés dans les domaines de l'enseignement, de la police et des transports en commun tendent à accroître l'ancienneté moyenne au sein d'une entité. La taille d'une entité a le même effet, de par la possibilité des mutations internes.

2.4. Nationalité et lieu de résidence

Les Suisses et Suissesses ayant plusieurs nationalités figurent sous « Suisse ».

La catégorie « autres cantons » inclut avant tout des personnes domiciliées dans le canton de Vaud. La catégorie « hors Suisse » regroupe principalement des personnes domiciliées dans les départements français de la Haute-Savoie et de l'Ain.

24 - Répartition des effectifs par nationalité et lieu de résidence

Nationalité	Lieu de résidence			Total
	Canton de Genève	Autres cantons	Hors Suisse	
Suisse	24'847	3'415	5'196	33'458
AELE + UE	5'211	739	7'953	13'903
Autres Pays	1'171	103	23	1'297
Total	31'229	4'257	13'172	48'658

25 - Répartition des effectifs par nationalité et lieu de résidence, en % du total

Nationalité	Lieu de résidence			Total
	Canton de Genève	Autres cantons	Hors Suisse	
Suisse	51.1%	7.0%	10.7%	68.8%
AELE + UE	10.7%	1.5%	16.3%	28.6%
Autres Pays	2.4%	0.2%	0.0%	2.7%
Total	64.2%	8.7%	27.1%	100.0%

La répartition par nationalité et par lieu de résidence varie considérablement d'une entité à l'autre. Ceci s'explique en grande partie par les différents types de métiers représentés. Les personnes travaillant dans les domaines de la santé et des transports habitent souvent en dehors du canton. Le besoin de compétences techniques ou scientifiques pointues provoque aussi un important recrutement extérieur, comme l'illustre l'Université.

26 - Répartition des effectifs par institution, par nationalité et lieu de résidence

Entité	Nationalité	Lieu de résidence			Total
		Canton de Genève	Autres Cantons	Hors Suisse	
Etat	Suisse	68.1%	7.6%	11.6%	87.3%
	AELE + UE	6.0%	0.6%	5.4%	12.0%
	Autres Pays	0.7%	0.0%	0.0%	0.7%
	Total	74.8%	8.2%	17.0%	100.0%
Etablissements publics pour l'intégration	Suisse	52.3%	3.3%	12.1%	67.7%
	AELE + UE	11.0%	0.7%	15.4%	27.1%
	Autres Pays	5.1%	0.1%	0.0%	5.2%
	Total	68.4%	4.1%	27.5%	100.0%
FIPOI	Suisse	37.7%	11.6%	4.3%	53.6%
	AELE + UE	8.7%	1.4%	34.8%	44.9%
	Autres Pays	1.4%	0.0%	0.0%	1.4%
	Total	47.8%	13.0%	39.1%	100.0%
Fondation des parkings	Suisse	45.4%	2.9%	15.6%	63.9%
	AELE + UE	17.1%	1.0%	16.1%	34.1%
	Autres Pays	2.0%	0.0%	0.0%	2.0%
	Total	64.4%	3.9%	31.7%	100.0%
Genève aéroport	Suisse	40.9%	17.4%	16.6%	75.0%
	AELE + UE	8.2%	1.6%	14.0%	23.7%
	Autres Pays	1.3%	0.0%	0.0%	1.3%
	Total	50.4%	19.0%	30.6%	100.0%
Hautes écoles spécialisées	Suisse	42.2%	16.8%	8.3%	67.3%
	AELE + UE	7.9%	4.3%	18.0%	30.2%
	Autres Pays	1.6%	0.6%	0.3%	2.5%
	Total	51.7%	21.7%	26.6%	100.0%
Hôpitaux universitaires de Genève	Suisse	35.5%	4.3%	9.7%	49.5%
	AELE + UE	15.2%	2.1%	29.2%	46.5%
	Autres Pays	3.7%	0.2%	0.1%	4.0%
	Total	54.4%	6.6%	39.0%	100.0%
Hospice général	Suisse	59.7%	6.8%	11.1%	77.6%
	AELE + UE	8.3%	0.9%	10.8%	20.0%
	Autres Pays	2.0%	0.4%	0.0%	2.4%
	Total	70.0%	8.1%	21.9%	100.0%
Institution genevoise de maintien à domicile	Suisse	26.2%	1.5%	9.3%	36.9%
	AELE + UE	13.3%	0.7%	44.8%	58.8%
	Autres Pays	3.9%	0.1%	0.2%	4.3%
	Total	43.4%	2.3%	54.3%	100.0%
Palexpo SA	Suisse	33.5%	10.8%	7.7%	52.1%
	AELE + UE	13.9%	1.0%	29.9%	44.9%
	Autres Pays	3.1%	0.0%	0.0%	3.1%
	Total	50.5%	11.9%	37.6%	100.0%
Services industriels de Genève	Suisse	50.7%	8.3%	12.7%	71.7%
	AELE + UE	9.3%	1.7%	16.2%	27.2%
	Autres Pays	1.0%	0.1%	0.0%	1.1%
	Total	61.0%	10.1%	28.9%	100.0%
Transports publics genevois	Suisse	40.4%	3.6%	13.5%	57.4%
	AELE + UE	20.3%	2.1%	17.0%	39.4%
	Autres Pays	3.1%	0.1%	0.0%	3.2%
	Total	63.8%	5.8%	30.5%	100.0%
Université de Genève	Suisse	41.5%	12.8%	6.0%	60.3%
	AELE + UE	15.1%	3.8%	13.1%	32.0%
	Autres Pays	6.5%	1.1%	0.1%	7.7%
	Total	63.1%	17.7%	19.2%	100.0%

2.5. Flux de personnel

27 - Taux de rotation en équivalent temps plein

Entité	Total
Etat	4.8%
Etablissements publics pour l'intégration	7.5%
FIPOI	7.4%
Fondation des parkings	4.9%
Genève aéroport	5.4%
Hautes écoles spécialisées	5.7%
Hôpitaux universitaires de Genève	8.3%
Hospice général	11.3%
Institution genevoise de maintien à domicile	8.2%
Palexpo SA	8.0%
Services industriels de Genève	6.4%
Transports publics genevois	8.6%
Université de Genève	4.0%

Le taux de rotation indique, en équivalent temps plein, le nombre de personnes arrivées et parties durant l'année, par rapport au nombre moyen de personnes présentes en début et fin d'année. La diversité des chiffres reflète l'hétérogénéité des métiers et des environnements de travail parfois très différents. Le secteur de la santé s'inscrit notamment dans le cadre de chiffres généralement plus élevés. Des effets de taille liés aux populations sous-jacentes doivent aussi être gardés à l'esprit dans la comparaison des différentes institutions.

2.5.1. Entrées

28 - Entrées en personnes (postes fixes)

Entité	Total
Etat	667
Etablissements publics pour l'intégration	75
FIPOI	6
Fondation des parkings	21
Genève aéroport	89
Hautes écoles spécialisées	120
Hôpitaux universitaires de Genève	1312
Hospice général	58
Institution genevoise de maintien à domicile	228
Palexpo SA	11
Services industriels de Genève	108
Transports publics genevois	255
Université de Genève	161

Pour ce qui est de l'Université et des HES, le tableau ci-dessus ne prend pas en compte le recours à des auxiliaires, à des assistants ou assistantes pour l'enseignement.

29 – Entrées de personnes inscrites à l'Office cantonal de l'emploi (fixes et auxiliaires)

Entité	Total
Etat	873
Etablissements publics pour l'intégration	40
FIPOI	1
Fondation des parkings	8
Genève aéroport	20
Hautes écoles spécialisées	86
Hôpitaux universitaires de Genève	205
Hospice général	37
Institution genevoise de maintien à domicile	38
Palexpo SA	2
Services industriels de Genève	25
Transports publics genevois	63
Université de Genève	162

Une directive entrée en vigueur le 17 octobre 2014 et s'appliquant au Grand Etat vise à favoriser la réinsertion des personnes inscrites à l'Office cantonal de l'emploi. Elle stipule que tout poste ouvert doit être annoncé au dit office qui pourra proposer cinq demandeurs ou demandeuses d'emploi. Ceux-ci devront être pris en considération par le recruteur.

Le tableau ci-dessus comporte à la fois les postes fixes et les postes auxiliaires. En effet, l'insertion de personnes au chômage passe souvent par des recrutements dans des postes auxiliaires, qui peuvent déboucher sur des engagements dans des postes fixes.

2.5.2. Sorties

Certaines sorties constituent un changement de statut. Par ailleurs, quelques institutions enregistrent des sorties dans le cadre normal de la carrière de leur personnel, soit pour des motifs de perfectionnement professionnel (HUG), soit en raison des parcours professionnels, notamment dans l'enseignement (Université, HES).

30 – Sorties en personnes

Entité	Motif de sortie							Total
	Démission	Licencement	Retraite	Retraite anticipée	Décès	Invalidité	Fin de contrat	
Etat	264	68	250	166	9	46	26	829
Etablissements publics pour l'intégration	43	13	4	8		6	1	75
FIPOI	2	2						4
Fondation des parkings	3	4		2			1	10
Genève aéroport	19	19	7	10			2	57
Hautes écoles spécialisées	43	8	27	12	1	4	35	130
Hôpitaux universitaires de Genève	377	90	99	190	11	2	241	1010
Hospice général	48	16	11	7		1	3	86
Institution genevoise de maintien à domicile	69	25	14	26	1			135
Palexpo SA	9	4	2	2			1	18
Services industriels de Genève	10	6	22	51	3	4	8	104
Transports publics genevois	27	27	35	0	1	0	63	153
Université de Genève	49	9	59	29	6	3	3	158

Le nombre de licenciements est lié à la taille et à la nature de l'institution. Plus une entité est petite, plus il est difficile de réorienter vers un nouveau poste une personne qui rencontrerait des difficultés dans l'exercice de sa mission. La dimension humaine de certains métiers, par exemple dans le domaine du social, de la santé ou de la sécurité, implique des exigences supplémentaires dans la façon dont les prestations sont délivrées. Les institutions qui recrutent le plus de bénéficiaires d'allocations de chômage ou d'aide sociale sont sujettes à un nombre d'échecs de réinsertion plus importants. Enfin, le droit applicable aux contrats de travail varie d'une entité à une autre, ce qui rend la comparaison difficile.

2.6. Encadrement

Les niveaux de responsabilité sont établis de la façon suivante:

1. Membres dirigeants : directrices et directeurs généraux, secrétaires généraux, membres de la direction générale, du comité de direction ou du rectorat.
2. Cadres supérieurs avec encadrement : à partir de la classe salariale 23 de la LTrait³.
3. Cadres intermédiaires avec encadrement : jusqu'à la classe 22.
4. Cadres supérieurs sans encadrement : experts et expertes, corps professoral, spécialistes à partir de la classe 23 n'ayant pas la responsabilité d'une équipe.
5. Collaborateurs ou collaboratrices et cadres intermédiaires sans encadrement (jusqu'à la classe 22).

Pour les établissements n'appliquant pas la LTrait, ces catégories sont définies par analogie.

31 - Encadrement - Niveau de responsabilité par entité et par sexe en %

Entité	Sexe	Niveau de responsabilité					Total
		1 - Membres dirigeants	2 - Cadres supérieurs avec encadrement	3 - Cadres intermédiaires avec encadrement	4 - Cadres supérieurs sans encadrement	5 - Personnel et cadres intermédiaires sans encadrement	
Etat	Femmes	0.1%	1.3%	0.9%	1.9%	51.8%	55.9%
	Hommes	0.2%	2.1%	1.9%	1.5%	38.4%	44.1%
	Total	0.3%	3.4%	2.8%	3.4%	90.1%	100.0%
EPI	Femmes	0.3%	0.5%	2.4%	0.1%	52.4%	55.8%
	Hommes	0.3%	0.3%	3.2%	0.0%	40.4%	44.2%
	Total	0.7%	0.9%	5.5%	0.1%	92.8%	100.0%
FIPOI	Femmes	0.0%	2.9%	0.0%		27.5%	30.4%
	Hommes	1.5%	5.8%	7.3%		55.1%	69.6%
	Total	1.5%	8.7%	7.3%		82.6%	100.0%
Fondation des parkings	Femmes	0.5%	4.9%			36.6%	42.0%
	Hommes		2.4%	4.4%		51.2%	58.1%
	Total		2.9%	9.3%		87.8%	100.0%
Genève aéroport	Femmes	0.3%	0.4%	1.5%		26.7%	28.9%
	Hommes	0.4%	1.1%	7.9%	0.3%	61.4%	71.1%
	Total	0.7%	1.5%	9.4%	0.3%	88.2%	100.0%
Hautes écoles spécialisées	Femmes	0.3%	4.6%	2.1%	0.1%	43.4%	50.5%
	Hommes	0.2%	6.5%	1.8%	0.0%	41.0%	49.5%
	Total	0.5%	11.1%	3.9%	0.1%	84.4%	100.0%
Hôpitaux universitaires de Genève	Femmes	0.2%	4.3%	3.5%	0.3%	60.1%	68.4%
	Hommes	0.5%	3.9%	2.8%	0.4%	24.0%	31.6%
	Total	0.7%	8.2%	6.3%	0.7%	84.1%	100.0%
Hospice général	Femmes	0.3%	1.0%	4.1%	0.1%	63.7%	69.2%
	Hommes	0.2%	1.3%	2.5%	0.2%	26.7%	30.8%
	Total	0.5%	2.3%	6.6%	0.2%	90.4%	100.0%
IMAD	Femmes	0.1%	1.0%	4.2%	0.6%	71.1%	76.9%
	Hommes	0.2%	0.6%	1.5%	0.6%	20.1%	23.1%
	Total	0.3%	1.6%	5.7%	1.2%	91.2%	100.0%
Palexpo SA	Femmes	1.0%	3.6%			33.5%	38.1%
	Hommes	1.5%	8.3%			52.1%	61.9%
	Total	2.6%	11.9%			85.6%	100.0%
Services industriels de Genève	Femmes	0.2%	0.6%	0.6%	1.3%	19.8%	22.5%
	Hommes	0.2%	2.1%	2.1%	5.5%	67.6%	77.5%
	Total	0.4%	2.7%	2.7%	6.8%	87.4%	100.0%
Transports publics genevois	Femmes	0.1%	0.3%	0.4%	0.0%	13.7%	14.5%
	Hommes	0.2%	1.4%	3.5%	0.0%	80.4%	85.5%
	Total	0.3%	1.7%	3.9%	0.0%	94.1%	100.0%
Université de Genève	Femmes	0.2%	6.8%	1.3%	1.8%	43.2%	53.3%
	Hommes	0.2%	12.4%	1.1%	2.7%	30.3%	46.7%
	Total	0.4%	19.2%	2.4%	4.5%	73.5%	100.0%

Un cadre est considéré « avec encadrement » lorsqu'il dirige une équipe. Les cadres intermédiaires qui n'ont pas d'équipe à diriger sont réunis avec les collaborateurs et collaboratrices dans la colonne 5.

³ Loi concernant le traitement et les diverses prestations alloués aux membres du personnel de l'Etat, du pouvoir judiciaire et des établissements hospitaliers, appliquée par la plupart des institutions.

Les institutions de formation supérieure présentent plusieurs spécificités. A l'Université, la proportion importante de cadres supérieurs avec encadrement est due à l'assimilation à cette catégorie des professeurs et professeurs ordinaires, personnel associé et assistant ainsi que des maîtres et maîtresses d'enseignement et de recherche qui ont des responsabilités managériales.

32 - Encadrement - Niveau de responsabilité par entité en personnes

Entité	1 - Membres dirigeants	2 - Cadres supérieurs avec encadrement	3 - Cadres intermédiaires avec encadrement	4 - Cadres supérieurs sans encadrement	5 - Personnel et cadres intermédiaires sans encadrement	Total
Etat	43	685	571	681	18'118	20'098
EPI	6	8	51	1	854	920
FIPOI	1	6	5		57	69
Fondation des parkings		6	19		180	205
Genève aéroport	7	16	100	3	940	1'066
Hautes écoles spécialisées	8	179	63	2	1359	1'611
Hôpitaux universitaires de Genève	89	1'069	823	97	11'008	13'086
Hospice général	6	30	86	3	1176	1'301
IMAD	8	38	132	28	2'126	2'332
Palexpo SA	5	23			166	194
Services industriels de Genève	7	44	45	113	1'450	1'659
Transports publics genevois	8	41	97	0	2322	2'468
Université de Genève	13	700	89	163	2'684	3'649
Total	201	2'845	2'081	1'091	42'440	48'658

2.7. Taux d'absence

33 - Taux d'absence pour maladie et pour accident par entité

Entité	Maladie	Accident	Total
Etat	5.6%	1.0%	6.6%
Etablissements publics pour l'intégration	8.6%	1.4%	10.0%
FIPOI	2.6%	0.6%	3.2%
Fondation des parkings	8.4%	1.7%	10.1%
Genève aéroport	5.2%	1.6%	6.8%
Hautes écoles spécialisées	4.4%	0.3%	4.7%
Hôpitaux universitaires de Genève	7.2%	1.5%	8.7%
Hospice général	6.0%	0.3%	6.3%
Institution genevoise de maintien à domicile	7.6%	1.6%	9.2%
Palexpo SA	3.3%	0.5%	3.7%
Services industriels de Genève	4.3%	0.8%	5.1%
Transports publics genevois	7.5%	1.8%	9.3%
Université de Genève	2.8%	0.4%	3.2%

Le taux d'absence varie considérablement selon la nature des métiers exercés par les différentes entités.

Chapitre 3 – Rémunération

La rémunération exprime le salaire brut annuel à 100%, y compris le 13^e salaire. Les primes et les indemnités sont prises en considération dans la seconde partie du tableau⁴.

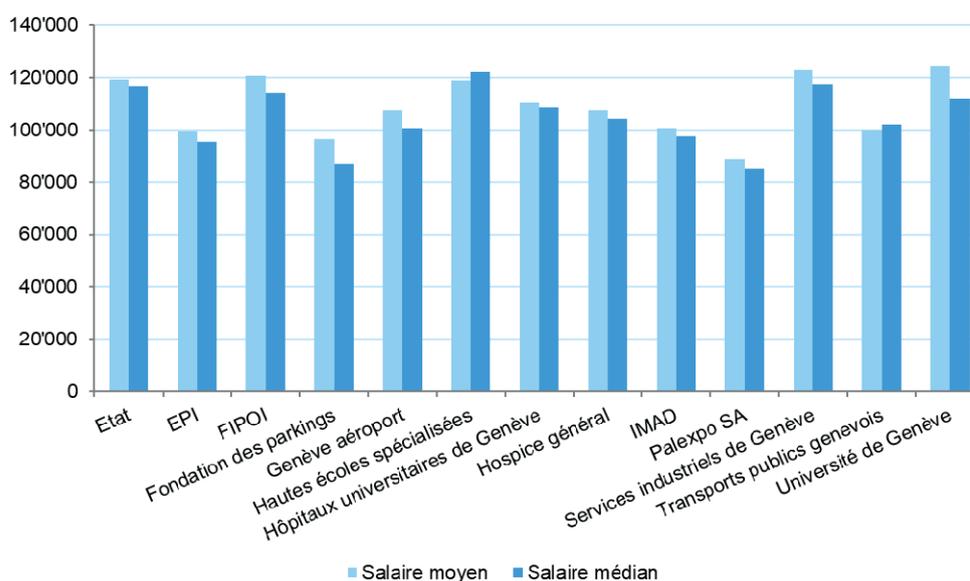
La plupart des institutions appliquent l'échelle des traitements de l'Etat intégrée à la LTrait⁵.

34 - Salaires moyen et médian par entité

Entité	Salaire		Salaire avec indemnités	
	moyen	médian	moyen	médian
Etat	119'335	116'689	123'564	121'734
EPI	99'678	95'260	102'273	97'591
FIPOI	120'879	113'807	122'100	114'746
Fondation des parkings	96'368	86'910	97'300	87'421
Genève aéroport	107'348	100'594	118'552	112'131
Hautes écoles spécialisées	118'855	122'099	120'970	122'099
Hôpitaux universitaires de Genève	110'257	108'754	115'595	111'147
Hospice général	107'502	104'421	108'545	104'879
IMAD	100'867	97'591	103'134	99'832
Palexpo SA	88'960	85'436	89'530	86'200
Services industriels de Genève	122'923	117'581	127'361	122'200
Transports publics genevois	99'930	101'981	104'851	106'418
Université de Genève	124'488	111'667	125'021	111'809

Par rapport à 2023, les salaires ont généralement augmenté du fait de l'indexation des salaires à la progression des prix et du versement de l'annuité dans les institutions pratiquant l'échelle des rémunérations de l'Etat.

35 - Salaires moyen et médian par entité (graphique)



4. Primes de naissance, primes d'ancienneté et gratifications dans les institutions qui les pratiquent, indemnités versées au personnel fixe pour des compétences additionnelles comme les langues ou en compensation de conditions de travail plus difficiles.

5. La Fondation des Parkings, Genève Aéroport, Palexpo, les SIG et les TPG ont leur propre échelle des traitements, dont certaines s'inspirent de celle de l'Etat.

Chapitre 4 - Conditions d'emploi

4.1. Travail à temps partiel

Un poste est considéré comme étant à temps partiel dès lors que le taux d'activité est inférieur à 90%.

36 - Répartition des effectifs en % par taux d'activité, par entité et par sexe

Entité	Sexe	Taux d'activité en %			
		1 Temps partiel II <50%	2 Temps partiel Ib de 50% à 74%	3 Temps partiel Ia de 75% à 89%	4 Temps plein 90% à 100%
Etat	Femmes	2.6%	21.9%	27.7%	47.8%
	Hommes	2.4%	6.4%	11.4%	79.8%
	Total	2.5%	15.1%	20.5%	61.9%
Etablissements publics pour l'intégration	Femmes	2.7%	22.0%	48.7%	26.5%
	Hommes	1.5%	11.1%	32.9%	54.5%
	Total	2.2%	17.2%	41.7%	38.9%
FIPOI	Femmes	0.0%	4.8%	33.3%	61.9%
	Hommes	0.0%	4.2%	2.1%	93.8%
	Total	0.0%	4.4%	11.6%	84.1%
Fondation des parkings	Femmes	0.0%	8.2%	23.5%	68.2%
	Hommes	0.0%	0.0%	3.3%	96.7%
	Total	0.0%	3.4%	11.7%	84.9%
Genève aéroport	Femmes	0.0%	13.6%	32.1%	54.2%
	Hommes	0.0%	1.5%	8.4%	90.1%
	Total	0.0%	5.0%	15.3%	79.7%
Hautes écoles spécialisées	Femmes	18.8%	30.8%	24.0%	26.5%
	Hommes	18.8%	26.3%	16.3%	38.6%
	Total	18.8%	28.6%	20.2%	32.5%
Hôpitaux universitaires de Genève	Femmes	1.2%	17.6%	33.0%	48.2%
	Hommes	0.9%	5.7%	15.1%	78.2%
	Total	1.1%	13.9%	27.3%	57.7%
Hospice général	Femmes	0.9%	18.9%	39.4%	40.8%
	Hommes	0.0%	4.5%	16.5%	79.1%
	Total	0.6%	14.5%	32.4%	52.6%
Institution genevoise de maintien à domicile	Femmes	0.1%	10.4%	61.6%	27.8%
	Hommes	0.4%	14.3%	29.9%	55.4%
	Total	0.2%	11.3%	54.3%	34.2%
Palexpo SA	Femmes	0.0%	10.8%	9.5%	79.7%
	Hommes	0.8%	0.8%	5.8%	92.5%
	Total	0.5%	4.6%	7.2%	87.6%
Services industriels de Genève	Femmes	1.1%	10.2%	22.3%	66.4%
	Hommes	0.0%	1.2%	3.3%	95.5%
	Total	0.2%	3.2%	7.6%	89.0%
Transports publics genevois	Femmes	1.1%	5.9%	19.4%	73.7%
	Hommes	0.1%	1.2%	6.1%	92.6%
	Total	0.3%	1.9%	8.0%	89.8%
Université de Genève	Femmes	15.3%	24.3%	21.4%	39.0%
	Hommes	16.8%	13.6%	13.4%	56.2%
	Total	16.0%	19.3%	17.7%	47.0%

4.2. Charges sociales

37 - Déductions sociales

Genre de déductions	Part employé	Part employeur
AVS	5.3%	5.3%
Assurance chômage	1.1%	1.1%
Allocations familiales		2.28%
Assurance maternité	0.038%	0.038%
Assurance accidents non professionnels*	entre 0% et 1.825%	entre 0% et 1.229%
Assurance accidents professionnels		entre 0.028% et 1.0648%
Contribution pour l'accueil de la petite enfance		0.07%

*Répartition part employé-employeur selon institution

Les déductions sociales sont, pour la plupart, identiques dans l'ensemble des institutions. Les déductions liées à la loi sur la prévoyance professionnelle (2^e pilier) ne figurent pas dans ce tableau, car elles varient selon les statuts de personnel, y compris à l'Etat de Genève où elles ne sont pas les mêmes entre le personnel affilié à la CPEG et celui qui est affilié à la CP de la police et de la détention.

38 - Prévoyance

Entité	CPEG / CP Police	Autres solutions de prévoyance
Etat	oui	
Etablissements publics pour l'intégration	oui	
FIPOI	oui	
Fondation des parkings	oui	
Genève aéroport	oui	
Hautes écoles spécialisées	en partie	en partie
Hôpitaux universitaires de Genève	oui	
Hospice général	oui	
Institution genevoise de maintien à domicile	oui	
Palexpo SA		oui
Services industriels de Genève		oui
Transports publics genevois		oui
Université de Genève	oui	

La majorité des institutions décrites dans ce bilan social sont affiliées à la CPEG. La CP de la police ne concerne que l'Etat.

Liste des tableaux et graphiques

		page
1	Consommation des postes des magistrats, des fonctions permanentes et non permanentes en ETP prévus au budget et comptes de l'Etat de Genève	6
2	Postes en équivalent temps plein par entité prévus au budget et consommés	7
3	Consommation des postes des magistrats et fonctions permanentes et non permanentes en ETP prévus au budget et comptes de l'Etat de Genève, hors Petit Etat	7
4	Effectifs par entité (personne physique) et par sexe	8
5	Répartition de l'effectif	8
6	Structure des effectifs par sexe et par entité	9
7	Pyramide des âges – Grand Etat	9
8	Pyramide des âges – Petit Etat	9
9	Pyramide des âges – Etablissements publics pour l'intégration (EPI)	10
10	Pyramide des âges – Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI)	10
11	Pyramide des âges – Fondation des parkings	10
12	Pyramide des âges – Genève aéroport	10
13	Pyramide des âges – Hautes écoles spécialisées (HES-SO)	10
14	Pyramide des âges – Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)	10
15	Pyramide des âges – Hospice général	11
16	Pyramide des âges – Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD)	11
17	Pyramide des âges – Palexpo SA	11
18	Pyramide des âges – Services industriels de Genève (SIG)	11
19	Pyramide des âges – Transports publics genevois (TPG)	11
20	Pyramide des âges – Université de Genève	11
21	Répartition des effectifs par tranches d'années d'ancienneté	12
22	Effectifs par tranches d'années d'ancienneté (pourcents et nombres absolus)	12
23	Ancienneté par institution	12
24	Répartition des effectifs par nationalité et lieu de résidence	13
25	Répartition des effectifs par nationalité et lieu de résidence, en % du total	13
26	Répartition des effectifs par institution, par nationalité et lieu de résidence	14
27	Taux de rotation en équivalent temps plein	15
28	Entrées en personnes (postes fixes)	15
29	Entrées de personnes inscrites à l'Office cantonal de l'emploi (fixes et auxiliaires)	16
30	Sorties en personnes	16
31	Encadrement – Niveau de responsabilité par entité et par sexe en %	17
32	Encadrement – Niveau de responsabilité par entité en personnes	18
33	Taux d'absence pour maladie et pour accident par entité	18
34	Salaires moyen et médian par entité	19
35	Salaires moyen et médian par entité (graphique)	19
36	Répartition des effectifs en % par taux d'activité, par entité et par sexe	20
37	Déductions sociales	21
38	Prévoyance	21